

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 3

Artikel: Les forts allemands sur le Haut-Rhin
Autor: Delessert, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVII^e Année.

N° 3.

Mars 1902.

SOMMAIRE

Les forts allemands sur le Haut-Rhin. — Organisation des compagnies de mitrailleurs à cheval (fin). — Instruction du fantassin pour le combat par le feu. — L'expédition de Botha dans le sud-est du Transvaal (fin). — Projet de règlement pour l'infanterie française (fin). — Chroniques. — Correspondance. — Bibliographie.

LES FORTS ALLEMANDS SUR LE HAUT-RHIN

Plus d'un lecteur, à la vue de ce titre, pensera que nous arrivons comme grêle après vendange ; mais nous croyons que la construction de forts allemands à proximité du coude du Rhin, à Tüllingen ou à Istein, peu importe, a pour notre frontière nord-ouest une portée militaire assez grande pour que nous ne nous désintéressions pas si vite de cette question.

La plupart de nos journaux ont donné sur cette affaire de nombreuses *appréciations*, par contre, seulement de brefs *renseignements*, qu'on ne disait pas même « tenir de source sûre » et qui, le plus souvent, se trouvaient peu après contredits ou démentis.

Dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* a paru une série d'articles émanant de la plume d'officiers de profession qui traitent la question en détail et avec la compétence d'hommes du métier. Malheureusement, la discussion qui s'en est suivie n'est pas toujours restée objective ; elle a parfois dégénéré en une polémique personnelle, peu à sa place dans la presse quotidienne. Il est regrettable, d'ailleurs, que nos journaux militaires n'aient pas eu la primeur de cette étude essentiellement

militaire où, à côté de la polémique, et en partie grâce à elle, nous trouvons une foule de précieux renseignements. L'auteur de ces lignes se permettra de faire quelques emprunts à ces articles.

La presse. Probabilités et certitudes.

C'est d'Autriche que nous sont venus les premiers bruits sur les projets allemands : l'an dernier, au commencement de décembre, un journal viennois annonçait dans une correspondance de Suisse que « la ville de Bâle était en effervescence » parce que l'Allemagne allait élever sur la colline de Tüllingen, aux portes de Bâle, des forts destinés à couvrir le pont de Huningue et à garder la région du Haut-Rhin. Dès lors, cette question fut pendant plus de deux mois une rubrique presque quotidienne et un fécond thème à discussions pour les journaux suisses comme pour les journaux allemands.

Dans la presse d'outre-Rhin, nous trouvons deux courants parfaitement opposés : tandis que les feuilles de l'Allemagne du Sud cherchent à nous prouver leur sympathie, et prient l'Empire de tenir compte de l'excellence des relations tant sociales que commerciales qui depuis si longtemps lient les populations voisines, la presse du Nord se donne l'air de trouver nos inquiétudes déplacées et ridicules, et traite nos forces militaires de quantité absolument négligeable.

« Les inquiétudes des Suisses se conçoivent, écrivait, par exemple, la *Gazette de Voss* le 16 janvier, mais ils doivent aussi reconnaître que le devoir de veiller à sa propre conservation force l'Empire allemand à compléter son armement où celui-ci présente des lacunes. Or, *notre frontière du Sud est tout entière ouverte à une attaque de l'ennemi.* »

La dernière phrase, que nous soulignons, en dit long sur la valeur que l'on attache aux traités qui garantissent la neutralité suisse, et sur le cas que l'on fait de notre état militaire.

Pendant quelques semaines, aucun démenti ne fut opposé aux renseignements publiés en décembre sur le projet de fortifier la hauteur de Tüllingen ; puis, brusquement, quelques journaux allemands annoncèrent que tout dessein semblable était abandonné, car il n'en était nullement question dans le budget. Le lendemain on revenait en arrière : il y avait bien, en effet, quelque chose en train, mais il s'agissait de Müllheim et non de Tüllingen. Enfin, dans la première semaine

de février, on prenait le milieu, soit la colline d'Istein (« Isteiner Klotz »). Cette fois c'était une certitude : le tracé du chemin de fer pour les travaux et le transport du matériel est piqueté ; un major va prendre résidence à Efringen, un capitaine se fixer à Istein ; le fort aura sept batteries, etc....

Cela suffisait ; il était temps de mettre la main sur la presse après qu'on aurait laissé les journaux du Sud commenter cette nouvelle, en exprimer leur satisfaction et calmer nos inquiétudes.

Nous y trouvons cependant encore des remarques poivre et sel comme celles-ci : « *Si les exigences techniques peuvent s'accorder avec les égards que méritent nos voisins suisses, il sera toujours possible de tenir compte de leurs susceptibilités* » ; ou celle-là : « Bien qu'on ait *intentionnellement laissé planer quelques doutes* sur la question de l'abandon définitif du projet de fortifier la hauteur qui domine Bâle, nous pouvons désormais considérer comme oiseuse toute discussion sur la question du fort de Tüllingen. »

Là-dessus on imposa silence aux journaux ; il leur fut interdit de publier à l'avenir quoi que ce fût sur les constructions projetées. Cela se fit non pas seulement par circulaire, mais par avertissement personnel. Le rédacteur responsable est mandé au chef-lieu de district devant le préfet, qui, par ordre impérial, lui rappelle l'article 92 du code pénal de l'Empire et les peines prévues pour la divulgation de secrets d'Etat. En outre, on donne, par publication, le même avertissement aux habitants de la région.

Ainsi la presse n'a dit que ce qu'on a bien voulu lui laisser ou faire dire. Dès lors, le silence s'est fait dans les feuilles publiques ; les particuliers, de leur côté, éludent avec un inconnu toute conversation qui menace d'aborder la question des forts.

Entre eux, en prenant leur verre de vin ou leur chope du dimanche, ils échangent quelques impressions. Les uns se félicitent de l'animation que prendra la contrée ; d'autres, les expropriés, sont moins contents. Il y a, en effet, déjà des expropriés sur la colline d'Istein.

A côté de la certitude au sujet de cette position reste encore le doute sur la question de Tüllingen. Pour le moment, il est vrai, nous savons que nous pouvons être tranquilles, pour cette année, pour la prochaine... mais après ?

On sait aujourd'hui que le projet allemand prévoyait une

série d'ouvrages, une véritable ligne fortifiée ayant son aile droite sur la colline au sud de Müllheim, le centre à Istein et l'aile gauche à Tüllingen. Quand le massif central sera terminé, quand on aura fait le nécessaire à l'aile droite pour garder le chemin de fer et la route de Mulhouse, n'invoquera-t-on pas alors les « exigences techniques » qu'on nous a fait pressentir, la nécessité de couvrir le flanc de la position centrale, d'assurer la ligne stratégique et de dominer, à courte distance, le pont de Huningue ?

On affirmera la plus grande confiance en notre armée et en nos intentions de faire observer strictement la neutralité de notre sol... et puis on commencera les travaux. On nous répétera ce qu'a déjà dit un journal suisse, que la position de Tüllingen fait front non contre Bâle mais contre Huningue et cela fera de nouveau plaisir à ceux qui ignorent que les tourelles cuirassées sont sur pivot.

Nos journaux ont mentionné les décisions de la commission du budget du Reichstag sur le budget militaire « extraordinaire », titre 3. Il est accordé un total de 15 768 000 marks, qui se répartit comme suit :

Grand fonds de construction des fortifications .	9,540,000
Petit fonds de construction (soit transformation et achèvement des moyens de défense). . . .	4,728,000
Fortifications sur le Haut-Rhin	1,500,000

Ce dernier chiffre paraît plutôt modeste, mais on remarquera l'élasticité des deux rubriques précédentes, sous lesquelles il est facile de ranger nombre de postes encombrants.

Laissons la presse et voyons l'opinion générale. A Bâle, la plupart des gens que vous interrogerez exprimeront l'avis qu'il faut s'attendre à voir renaître la question. A Weil, à Tüllingen et environs, on vous répond : « Peuh ! on n'en parle plus. » Mais si, dans les établissements publics, à l'heure où les conversations s'animent, vous observez ce qui se passe à la table voisine, vous vous apercevrez que la question revient facilement sur le tapis. Certains avaient déjà dû dire à combien ils estimaient la valeur de telle parcelle de terrain ou de quelque coin de vigne ; on ne leur en a plus reparlé, mais cela n'ira pas des années avant qu'il faille se résigner à une expropriation. Les jours du « Käferholz » sont comptés ; ce qui est marqué est marqué. (Ce joli nom de « Käferholz » désigne le bois au sommet de la colline.)

Bref, on n'est rassuré ni d'un côté ni de l'autre. Mais nous n'avons pas la prétention de nous poser en oracle infailible. Il est temps de faire connaissance avec les positions elles-mêmes.

Les deux positions.

La hauteur de Tüllingen (en histoire « Dillingen »), bien connue des promeneurs comme beau point de vue, est un éperon de la Forêt-Noire poussé comme un coin dans l'angle aigu formé par la Wiese et par le Rhin, entre la route Donau-eschingen-Ulm (ou Stuttgart), à l'est, et la route Fribourg-Carlsruhe, à l'ouest. A ses pieds passent, d'un côté, la ligne de chemin de fer Bâle-Carlsruhe, de l'autre, la ligne Bâle-Schopfheim ; au cœur même de la colline un tronçon de la ligne dite « stratégique ». C'est l'expression courante dans le Wurtemberg et le grand-duché de Bade : « *strategische Bahn* », tout le monde sait de quelle ligne il s'agit.

Cette ligne stratégique, soit dit en passant, a été construite en vue d'une concentration sur le Haut-Rhin ; elle doit permettre d'effectuer rapidement des transports de troupes de la région d'Ulm dans celle du Haut-Rhin, sans passer sur les territoires de Schaffhouse et de Bâle-Ville. Bifurquant à Mengen, elle longe la frontière schaffhousoise dans la contrée montagneuse de Stühlingen (il y passe quatre trains par jour !) et rejoint la ligne directe à Thiengen ; elle la quitte à nouveau à Säckingen pour se diriger par Schopfheim sur Lörrach-Stetten. Là, pour éviter Bâle, un dernier embranchement franchit la Wiese, passe en tunnel sous Tüllingen en effleurant la frontière suisse, puis traverse le Rhin et aboutit à St-Louis, sur la ligne Bâle-Mulhouse-Strasbourg. C'est ce dernier parcours, avec viaduc sur la Wiese, tunnel de Tüllingen et pont sur le Rhin, qui constitue son point faible, comme pour tous les chemins de fer qui ont à traverser des ponts et surtout des tunnels.

Le point culminant de la colline de Tüllingen est au milieu du bois qui la couronne ; il est coté 462 m., soit 200 m. environ au-dessus de la vallée. Les versants est, sud et ouest, plantés de vigne, sont assez abrupts, tandis que l'extrémité nord se relie par une pente douce aux collines de la Forêt-Noire. La frontière suisse gravit en partie l'éperon sud, où elle

passé, au milieu des vignes, à 300 mètres des maisons d'Ober-Tüllingen.

C'est évidemment une fort belle position et l'on comprend qu'elle ait attiré l'œil militaire de nos voisins du nord.

Avec de l'artillerie de campagne, elle tient tous les débouchés de Bâle et de Huningue; elle n'est dominée du sol suisse que par la Crischona et la hauteur de Bettingen, qui sont à 4000 mètres, distance horizontale, et où l'on ne peut parvenir à couvert qu'en passant le Rhin en amont de Grenzach.

Armée d'artillerie de gros calibre, elle bat les hauteurs autour de Bâle et toutes les routes aboutissant au Rhin depuis Muttentz jusqu'en face d'Istein. Toute la ville de Bâle est sous son feu; les ponts sont à 5500 mètres de la terrasse d'Ober-Tüllingen, point 419.

Les flancs présentent une vue étendue; les communications en arrière de la position sont bonnes et il est aisé d'améliorer celles qui existent à l'intérieur ou d'en créer de nouvelles.

Le point faible nous paraît être l'éperon sud avec le village de Weil immédiatement à ses pieds. Mais il rachète son défaut de saillant par sa pente rapide et régulière, par la proximité de la Wiese, dont on peut faire un obstacle sérieux, et par un avant-terrain découvert. Le village de Weil, d'ailleurs, étale sa large lisière en face d'un beau champ de tir bien uni.

Nous comprenons fort bien les inquiétudes des Bâlois si cette hauteur doit être pourvue d'ouvrages permanents et d'artillerie de forteresse. Leur ville ouverte, avec ses quatre ponts (trois de route et un de chemin de fer) et sa situation au coude du fleuve, exerce une grande attraction sur des belligérants qui se disputent la ligne du Rhin. Il en a été ainsi de tout temps, alors même que Bâle n'avait qu'un seul pont. Il n'en sera pas autrement, nous le verrons plus loin, même quand une forteresse allemande s'élèvera aux portes de la ville.

Or, nos voisins de l'ouest pourraient aisément préparer un coup de main qui, tenté avec des forces supérieures, aurait pour conséquence immédiate une retraite précipitée du défenseur sur Bâle, puis un combat de rues prolongé et la traversée laborieuse du Rhin. Pendant tout ce temps et dès le moment où la ville même est entraînée dans l'action, les pièces de forteresse de la rive droite ne cesseront d'y lancer leurs énormes projectiles. Un tel bombardement a pour but de ren-

dre la localité intenable ; on ne s'attarde pas à pointer sur telle place ou telle rue, on tape dans le tas de façon à faire pleuvoir non seulement les projectiles, mais aussi les débris de constructions sur les troupes qui se défilent le long des murs ; on cherche à faire crouler sur elles les abris qu'elles utilisent. Résultat : un grand nombre de victimes innocentes et une ville à moitié détruite. C'est une nécessité militaire prévue par le droit de la guerre.

Telle est la calamité qui pourrait fondre sur Bâle. Dans l'éventualité que nous venons de supposer, ce serait le devoir du commandant du fort de Tüllingen de bombarder de suite et à outrance la ville que l'ennemi aurait occupée par surprise.

Espérons donc que les doutes que nous avons exprimés plus haut sont injustifiés et que les ouvrages allemands ne s'étendront pas, vers le sud, au delà de la colline d'Istein, dont nous avons à donner encore une courte description, et qui est à dix kilomètres en aval de Bâle.

Le doux nom de « Klotz » s'applique bien à ce gros bloc calcaire qui s'avance là dans la plaine du Rhin, forçant le fleuve à s'infléchir un moment vers l'ouest. C'est une colline étendue présentant tous les caractères des formations calcaires. Plusieurs sommets, plats ou légèrement arrondis, de hauteur à peu près égale et séparés entre eux par des vallonnements accentués, forment une sorte de haut plateau dont les flancs s'abaissent brusquement tantôt en éboulis, tantôt en rochers à pic. Une architecture qui rappelle beaucoup celle de notre Mauremont, près La Sarraz.

Nous reproduisons ici une ancienne estampe pour donner une idée des abords de la position sur son front ouest. C'est l'« Isteiner Klotz », proprement dit, qui a donné son nom à la colline. Aujourd'hui, la gracieuse chaloupe n'existe plus ; le Rhin, correctement endigué, coule à 200 mètres du rocher, et celui-ci n'a plus pour miroir que quelques flaques dormantes. Mais les rocs sont restés en place ! De la tuilerie d'Efringen jusqu'à Kleinkems et au delà, nous trouvons ces mêmes parois, parfois très proéminentes, puis coupées ici et là d'éboulis et de ravins très encaissés que le chemin de fer franchit sur d'énormes remblais, tandis qu'il lui faut quatre tunnels et plusieurs tranchées pour traverser les parois les plus saillantes.

Une bonne route, desservant les villages de la rive du Rhin, court entre le pied de la colline et le terrain marécageux de l'ancien lit du fleuve.

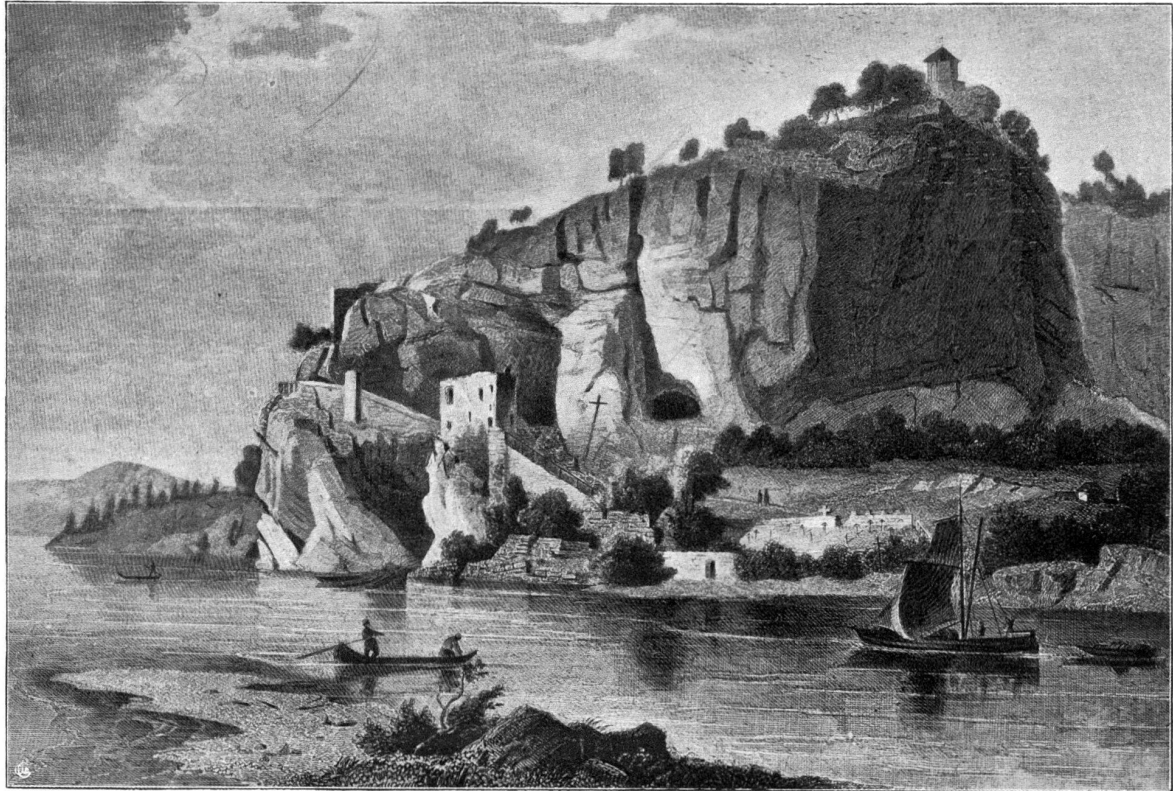
Le front opposé est moins escarpé, le rocher y est l'exception; ce sont des côtes boisées ou cultivées qui s'abaissent sur le vallon de l'Enge, où passe la grande route de Müllheim. Le tracé du chemin de fer destiné au transport du matériel utilise cette dépression pour gagner à couvert la position.

Le sommet de la colline est fertile, conséquemment pourvu de nombreux chemins carrossables; une communication très ancienne, comme l'indique son nom de « Route Romaine », traverse le plateau dans toute sa longueur en suivant les plus hautes cotes. Le vignoble qui sur le flanc sud occupe tout ce qui n'est pas rocher, est sillonné des sentiers nécessaires à l'enlèvement de la récolte.

Le champ de tir est illimité en avant comme sur les flancs. Nous ne savons pas si l'information de l'*Oberländer Bote* (badois) au sujet des sept batteries est exacte, mais en tous cas ce n'est pas la place qui manque et au cours d'une simple promenade on trouve facilement sept points favorables et même plus. On ne voit pas grand'chose en fait de piquetages, surtout après une chute de neige comme c'était le cas lors de notre promenade là-bas, mais les travaux vont commencer incessamment. Déjà une grande baraque élevée au point 348, droit au-dessus du « Klotz », attire les regards; cette terrasse sera, paraît-il, reliée avec la gare d'Istein par un système de hissage quelconque.

Un point de la position pour lequel le défenseur pourrait avoir des craintes, c'est son extrémité sud: le « Schafberg » appelé aussi « Efringer Berg », cotée 388. Si l'ennemi parvient à jeter des forces suffisantes sur la rive droite du Rhin, dans la région de Huningue, ce flanc peut être pris à revers à courte distance depuis le « Laufetberg », cotes 382 et 393. Il est certain par contre qu'on n'arriverait pas sur le Laufetberg sans subir des pertes énormes. La distance du Schafberg à Huningue est de 8 kilomètres; il y en a 10 jusqu'à la périphérie de Bâle et 11 jusqu'au centre de la ville; celle-ci, suivant l'armement de cette batterie sud, n'est donc pas encore en pleine sécurité. C'est autre chose cependant qu'à Tüllingen.

Cette dernière colline, de son côté, est à 8 kilomètres du



Isteiner-Klotz.

Schaffberg. La différence de hauteur entre les deux positions donne un angle insignifiant à pareille distance.

Mais trêve de descriptions, la carte ci-jointe permettra au lecteur de se faire lui-même un jugement. Il est bon d'utiliser en même temps le 1 : 1 000 000 et le 1 : 250 000.

Les nouveaux forts et la situation militaire de Bâle et de la Suisse.

Nous trouvons dans *l'Histoire de la neutralité suisse*, du Dr Paul Schweizer, que de 1633 à 1815, le territoire bâlois fut violé *douze fois*, soit six fois par les Français et six par leurs adversaires (Allemands ou leurs alliés).

Trois de ces violations concernent uniquement le territoire non ou mal gardé de la rive droite. En 1678, Choiseul, dirigé de Haltingen sur Rheinfelden, avec un détachement de 6 baillons et 15 escadrons, fait passer sa colonne principale par Weil et Riehen « pour éviter la route trop pénible de la hauteur de Dillingen (Tülingen) ». En 1702, Villars rassemble 2000 hommes sur la « Schusterinsel », dont la moitié sud était bâloise. En 1710, un détachement de 50 « kaiserlicks » descend en bateau de Rheinfelden à Grerzach, puis aborde, charge ses nacelles sur trois voitures et traverse notre territoire par le Wiesenwald, entre Bâle et Riehen, se rendant à Märkt en aval de Huningue.

Si nous voulons, par concession, mettre ces trois cas à part, il nous reste encore neuf violations, quatre d'un parti, cinq de l'autre, empruntant le territoire de la rive gauche et ayant pour origine des situations tactiques diverses :

Prise de possession du pont neutre par mesure préventive, de crainte que l'ennemi ne s'en empare le premier ;

Tentative de surprendre l'adversaire sur son flanc en passant sur territoire neutre ;

Nécessité d'effectuer le passage du fleuve à distance de forces ennemies trop redoutables ;

Obligation d'utiliser le pont existant pour une retraite précipitée.

Il peut y avoir d'autres motifs, d'autres éventualités encore ; les situations tactiques peuvent varier à l'infini et il nous semble que l'histoire se charge de prouver surabondamment

l'importance militaire de ce coude du Rhin. Bâle même, objet de convoitise avec un unique pont, le sera bien plus encore avec quatre.

En serait-il autrement après la construction des forts de la rive droite? Nullement, car ceux-ci ferment à nos voisins la seule route d'invasion qui restait ouverte en aval de notre territoire : l'espace entre Strasbourg et Bâle.

Nous avons omis de dire plus haut les décisions prises au sujet de Brisach, où l'on va restaurer les ouvrages de la rive gauche et construire du neuf sur la rive droite. C'est le système adopté par les Allemands d'établir sur les grands cours d'eau de doubles têtes de ponts, qui leur permettent de passer d'une rive à l'autre dans les deux sens sans être inquiétés : Strasbourg-Kehl, Mayence-Kassel, Coblenze-Ehrenbreitstein, etc.

Pour en revenir au Haut-Rhin, nous voyons donc avec Brisach et Istein la barrière se fermer solidement, circonstance fatale pour nous dans le cas d'une offensive française contre l'Allemagne.

Des journaux, même suisses, ont cherché à tranquilliser nos confédérés de Bâle en leur disant qu'une fois Tüllingen fortifié les Français n'essaieraient plus de passer par là.

Ces écrivains ne sont pas très fiers, s'ils s'accrochent de la protection de canons étrangers, mais leur erreur est surtout en ce qu'ils oublient que les forts appellent ou l'attaque par surprise, ou l'investissement, puis l'attaque préparée de longue main.

Dans les trois cas, Bâle deviendrait le centre de l'action. Nous avons déjà parlé de l'éventualité d'une surprise. Il faut supposer ici l'Allemagne sur la défensive stratégique, derrière le Rhin, chose très possible pendant la concentration. L'offensive française appuyée sur Belfort pousse ses premières troupes en Alsace jusqu'à proximité de Bâle, puis concentre derrière ce rideau les forces nécessaires, tout en détournant l'attention par de vigoureuses démonstrations vers Brisach. Personne ne peut savoir si c'est pour attaquer Bâle ou Huningue; notre frontière se trouvant aux portes de la ville, la surprise s'exécute en un tour de main.

Pour l'investissement de Tüllingen il faut emprunter le territoire suisse, c'est évident, de même que pour l'attaque, qui ne peut se faire par Huningue sous le feu d'Istein. Nous

risquons même de voir notre neutralité violée par les deux partis, car le défenseur attendant l'attaque par Riehen et sachant l'ennemi sur notre sol, franchira aussi la frontière sans scrupule là où il le jugera utile. Il le fera peut-être déjà aux premières nouvelles alarmantes, pour construire un barrage sur la Wiese, qui est sur territoire suisse dès au-dessous de Stetten jusqu'à son embouchure.

Il faut espérer que réellement le projet de fortifier cette hauteur est définitivement abandonné. Istein est déjà un voisinage très suffisamment compromettant; cependant on peut l'investir en ménageant le terrain neutre. Il faudra y risquer un peu plus de monde peut-être, mais si l'on nous sait bien résolu et bien prêts, on préférera peut-être une bataille un peu plus meurtrière à un manquement qui pourrait entraîner des conséquences beaucoup plus graves.

Mais le voisinage d'Istein est peut-être gênant à un autre point de vue. Les forteresses ne servent pas toujours et uniquement à la défensive. Elles servent souvent aussi d'appui à une brusque et vigoureuse offensive poussée vers un point déterminé. Ainsi, on pourrait prévoir l'occupation des hauteurs au sud de Bâle, comme clefs des routes conduisant sur le plateau suisse.

Ce cas serait possible, entre autres dans l'hypothèse d'un conflit direct entre l'Allemagne et nous. Les événements de 1857 nous ont prouvé que cette hypothèse pouvait se réaliser.

A vrai dire, dans une éventualité de ce genre, le coup de main au début est peu probable. Nous devons être sur nos gardes avant l'ouverture des hostilités déjà : il y a eu conflit, tractations diplomatiques, phase aiguë et suraiguë; nous avons vu venir la rupture et elle doit nous trouver prêts.

C'est au cours d'une guerre faite par nos voisins entre eux que la surprise est le plus à craindre, parce qu'ici elle est le fait d'une décision, soit préméditée, soit subite, d'un chef militaire, ou la conséquence de l'issue imprévue d'une bataille, d'événements auxquels nous n'avons aucune part. Et tant que nous ne sommes pas directement en cause nous ne pouvons dépasser notre frontière pour observer les mouvements des belligérants et pour nous renseigner d'une manière un peu complète.

Essayons de nous faire une idée claire de la situation militaire actuelle en la comparant avec celle de 1870. D'abord le

côté nord. Il y a 35 ans déjà, tandis que la paix semblait assurée aux siècles des siècles et que les monarques s'invitaient les uns chez les autres, Moltke rédigeait silencieusement et calmement un mémoire secret sur l'éventualité d'une guerre avec la France. Ce mémoire remis au roi de Prusse au commencement de 1868 contient une foule de considérations du plus haut intérêt; en voici les grands traits :

La protection efficace du sud de l'Allemagne est dans l'offensive en France avec toutes nos forces, dit cet exposé. Les Français ne pouvant se risquer à tenter un passage du Rhin *au-dessous de Strasbourg*, la seule route d'invasion possible pour eux est par le Brisgau et la Forêt-Noire. Ils se heurteront alors aux forteresses de l'Allemagne du sud et, pendant qu'ils perdront du temps autour d'Ulm, la Prusse laissant un détachement d'observation sur le Neckar prendra l'offensive avec ses quatre corps d'armée, qu'elle dirigera de Mayence sur Nancy, ce qui obligera l'ennemi à évacuer de nouveau le Wurtemberg et Bade pour ne pas être coupé de son propre territoire.

A ce moment l'empire d'Allemagne n'existait pas encore et Moltke semble n'avoir pas voulu tabler sur une coopération active des Etats du sud, puisqu'il dit « nos quatre corps d'armée »

L'unification de l'Allemagne et la conquête de l'Alsace-Lorraine ont-elles modifié beaucoup cette situation? Nous ne le pensons pas. Nous croyons plutôt que le terrain au nord des Vosges, entre celles-ci et la Belgique, restera la route d'invasion préférée des Allemands, surtout maintenant que Metz est entre leurs mains.

Il est possible cependant qu'on ait songé depuis la conquête de Strasbourg et de la rive gauche du Rhin à une offensive simultanée sur toute la ligne, avec investissement immédiat de Belfort; mais la construction des forts sur le Haut-Rhin semble indiquer que l'on renonce à ce plan-là, et il faut probablement en chercher la raison dans la situation politique actuelle. L'Allemagne n'avait lors de sa dernière guerre aucune crainte du côté de l'est et pouvait, par conséquent, jeter toutes ses forces militaires dans l'offensive contre la France, tandis que maintenant, avec l'alliance franco-russe, elle serait obligée d'immobiliser des effectifs considérables sur son front est, même si la Russie garde au début une attitude expectante. A

noter encore que les liens de la triple alliance semblent s'être relâchés ces derniers temps.

Nous arrivons ainsi à l'éventualité prévue plus haut : l'Allemagne évacuant la Haute-Alsace et gardant au début son aile gauche (ou un corps détaché) sur la défensive derrière le Haut-Rhin.

Avons-nous à craindre de la part de l'Allemagne un passage par le plateau suisse ? C'est peu probable, car une marche victorieuse, obtenue déjà à grandes pertes, amènerait l'envahisseur au pied du Jura qu'il faudrait gravir, pour trouver ensuite à chaque débouché des forts solides et bien armés, appuyés sur des forteresses considérables placées plus en arrière. Belfort, Besançon, Lyon forment ces bases puissantes. C'est la caractéristique du système français.

Si l'Allemagne voulait néanmoins tenter ce mouvement, les nouveaux forts lui serviraient de base pour occuper rapidement Bâle, qui deviendrait son point d'appui et pivot à l'aile droite.

Mais nous venons de dire que nous n'y croyons pas et un autre indice nous engage encore à écarter cette hypothèse : la construction à très grands frais de la « ligne stratégique » à travers une contrée où son exploitation ne peut rapporter autre chose que des déficits ronds. Regardez-en le tracé entre Zollhaus et Stühlingen, vous y voyez des lacets et des spirales comme au Gothard, mais qui ne conduisent pas dans le pays de l'oranger et de la lune de miel.

Au voisin de l'ouest maintenant. Le passage par la Belgique peut-il le tenter ? Certainement non. Ce pays remplirait consciencieusement son devoir d'Etat neutre en tenant jusqu'à la dernière et son réseau de fortifications arrêterait longtemps l'ennemi ; si, malgré tout, celui-ci parvient à passer, il est obligé de laisser des corps d'investissement importants devant chaque place forte, puis il trouve encore devant son front quatre forteresses à cheval du Rhin : Wesel, Cologne, Coblenze et Mayence.

Remarquons en passant que la Belgique ne reste pas en arrière du mouvement général : elle vient de porter son effectif de paix de 15 000 à 40 000 hommes (sans compter les ouvriers civils) et son effectif de guerre de 150 000 à 212 000 hommes.

La route par la Lorraine, direction Mayence, n'est plus ou-

verte aux Français depuis que Metz est à leur adversaire. Nous avons vu qu'en 1868 déjà, Moltke considérait comme impossible pour eux un passage du Rhin en aval de Strasbourg. A plus forte raison aujourd'hui. Reste le Brisgau, direction prise déjà plus d'une fois par une invasion française et qui entrerait dans les calculs de Moltke.

Jusqu'ici cette région, bien que située au débouché de la trouée de Belfort, n'était défendue par aucune forteresse : le grand-duché de Bade n'en élevait guère et on se fiait aux difficultés de ce terrain montagneux. Aujourd'hui on sait que les montagnes toutes seules n'arrêtent pas les armées et on va fortifier celles-là. Donc la trouée de Belfort sera désormais fermée et verrouillée aux deux bouts : à l'ouest par Belfort, à l'est par Istein.

Les Allemands avaient renoncé dès longtemps à forcer la porte ouest. Les Français se laisseront-ils rebuter par la barrière qui va s'élever à l'est ? Nous voyons deux cas plausibles.

L'Allemagne concentrant son aile gauche stratégique dans la défensive derrière le Haut-Rhin, la France pourrait tenter de percer sur ce point pour s'emparer du grand-duché de Bade et y fixer son aile droite qui appuierait de là un mouvement général vers le Main supérieur (1806). Mouvement difficile et où le flanc gauche serait aujourd'hui très exposé.

Ou bien la France pourrait investir ces ouvrages et s'emparer de Bâle comme pivot pour son aile gauche, dans l'intention de traverser la Suisse et de pénétrer en Allemagne par le sud. Ce ne serait sans doute pas une partie de plaisir, car nous aussi nous ferions notre devoir. Mais si cette marche réussit, l'armée victorieuse ne trouvera pas pour entrer en pays ennemi les mêmes obstacles que les Allemands rencontreraient dans le Jura, Ils arrivent aussi dans une région difficile et très accidentée, seulement ils ne se heurtent pas immédiatement à des places fortes et il est plus facile à des armées de franchir des montagnes que de passer un large fleuve sur lequel il y a autant de forteresses que de ponts.

Certes, nous ne voulons pas soupçonner nos voisins de nourrir déjà de noirs desseins à notre égard et d'avoir dans leurs cartons le plan de cette offensive. Mais une nécessité militaire peut, au dernier moment, donner aux événements une tournure imprévue. Un chef de troupes trouve un cas de conflit ou un motif inéluctable pour une première violation et voilà

le fait accompli. Les événements militaires se succèdent avec la rapidité qui est dans leur nature, pendant que la diplomatie examine minutieusement et longuement la faute originelle. On désavouera peut-être officiellement le chef qui la prend sur lui, quitte à le décorer plus tard si le résultat de son initiative est heureux.

Nous n'inventons pas : l'histoire nous montre dans toutes les réclamations pour violation de sol neutre le diplomate rejetant la faute sur le militaire, qui ne s'en porte pas plus mal.

C'est là une très fâcheuse conséquence des forts du Haut-Rhin, qu'ils étendent leurs effets jusque sur notre pays neutre et déplacent vers le sud la route d'invasion pour le belligérant qui veut éviter de se heurter dès le début à des places fortifiées.

On nous répondra en citant le mémoire de Moltke déjà mentionné et où l'auteur émettait l'avis qu'une invasion française par la Suisse aurait peu de chances de succès parce qu'elle se heurterait « à une forte milice, solidement organisée ». Nous reconnaissons qu'il y a là un fait réjouissant. Notre puissance militaire est enfin envisagée comme un facteur stratégique, alors que dans les guerres du commencement du siècle on n'en tenait aucun compte.

Mais il faut remarquer ici que depuis 1870 la France, en introduisant le service militaire obligatoire et personnel, a plus que triplé ses effectifs, tandis que pour nous qui avions déjà alors le service obligatoire, le total ne s'est guère modifié.

« Tandis qu'au commencement du mois d'août 1870, l'armée française ne comptait en rase campagne (sans compter les réserves stratégiques constituées à Paris, Toulouse, etc.), guère plus de 220 000 combattants avec 800 bouches à feu, la France peut aujourd'hui faire entrer en campagne, *comme troupes de première ligne*, en chiffres ronds, 750 000 combattants d'infanterie et de cavalerie, avec 3000 pièces de canon; ces forces, déduction faite des troupes de garnison, peuvent être portées par les formations mobiles de la réserve à un chiffre équivalant à une fois et demie les données ci-dessus¹. »

On sait d'ailleurs que dans le cours des événements de 1870-1871 notre neutralité fut sérieusement menacée.

Lors de l'entrevue de Fahy, le 15 janvier 1871, entre le colonel Aubert, commandant de la III^e division suisse, et le co-

¹ Colonel R. Weber, *Importance stratégique de la Suisse dans les campagnes du siècle écoulé et au seuil du XX^e siècle*.

lonel français Bourras, ce dernier, tout en exprimant ses regrets de ce que l'avant-veille, lors du combat de Croix, des obus français étaient tombés sur territoire suisse, fit entrevoir la possibilité d'une violation de frontière en observant combien il était difficile de repousser les Prussiens de leur position retranchée à Delle sans passer sur le sol suisse : « La France, dit-il, a un tel besoin d'un succès quelconque que si, en empruntant une faible partie de votre territoire on pouvait l'assurer, il serait bien difficile de ne pas le faire ¹. » Bien entendu, ce serait en cas d'absolue nécessité seulement. Le colonel Aubert répondit qu'il n'admettrait aucun motif et repousserait par la force toute tentative semblable. Les choses en restèrent là, mais que fût-il advenu si, au lieu de ce petit détachement composé en partie de francs-tireurs, on eût chargé une division d'inquiéter et si possible de traverser l'aile gauche du général de Debschitz ?

Les 87 847 hommes qui entrèrent chez nous quinze jours plus tard par les Verrières, Ste-Croix et Vallorbe n'auraient certainement pas déposé les armes si facilement s'ils n'avaient été entièrement démoralisés et désorganisés.

Que pouvons-nous faire et que faisons-nous ?

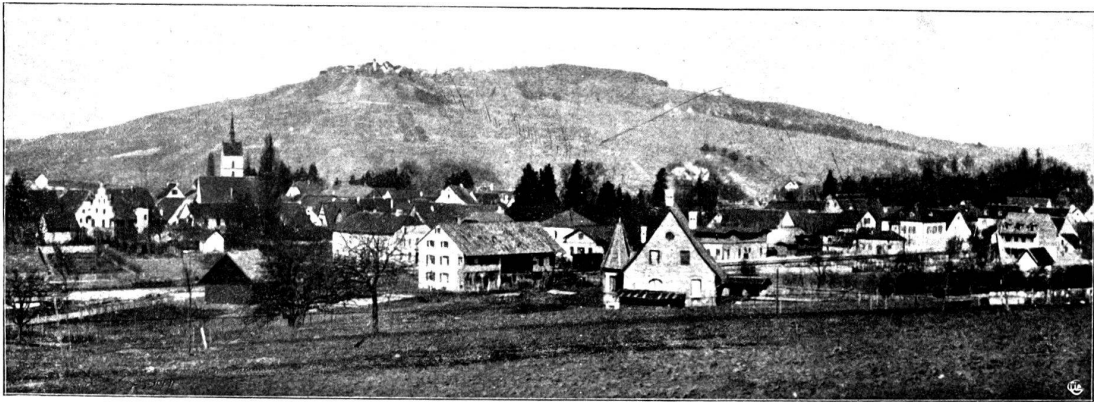
Quelques amis de la paix ont proposé de nantir le tribunal de La Haye. Aussitôt, la presse allemande, journaux de Munich même à l'unisson de ceux de Berlin, s'est récriée. Nous pouvons donc compter sur le même résultat que pour les Boers. Le tribunal travaillerait de nouveau pendant deux mois, puis nous informerait qu'il est incompetent parce qu'il n'est invoqué que par l'une des parties. Donc n'en parlons plus.

On a mis en avant le traité de Paris du 20 novembre 1815, qui contient une clause relative au démantèlement de Huningue, alors forteresse française.

Le *Traité définitif entre Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême et ses alliés, d'une part, et Sa Majesté le Roi de France et de Navarre, d'autre part, conclu et signé à Paris le 20 novembre 1815*, dit à son article III :

Les fortifications d'Huningue ayant été constamment un sujet d'inquiétude pour la ville de Bâle, Les Hautes Parties contractantes, pour donner à la Con-

¹ Colonel Secrétan, *L'Armée de l'Est*.



La colline de Tullingen.



Echelle 1: 114000.

Les fortifications sur le Haut-Rhin.

fédération helvétique une nouvelle preuve de leur bienveillance et de leur sollicitude, sont convenues entre elles de faire démolir les fortifications d'Huningue, et le Gouvernement français s'engage, par le même motif, à ne les rétablir dans aucun temps et à ne point les remplacer par d'autres fortifications à une distance moindre que 3 lieues de la ville de Bâle.

La neutralité de la Suisse sera étendue au territoire qui se trouve au nord d'une ligne à tirer depuis Ugine, y compris cette ville, au midi du lac d'Annecy, par Faverges jusqu'à Lécheraine, et de là au lac du Bourget jusqu'au Rhône, de la même manière qu'elle a été étendue aux provinces de Chablais et de Faucigny, par l'article XCII de l'acte final du Congrès de Vienne.

Nous ne citons ce dernier alinéa (il a trouvé son application lors de l'affaire du Mont Vuache en 1883) que pour ne pas mutiler l'article. On voit que la clause relative à Huningue, prise à *la lettre*, ne lie absolument que le gouvernement français. *L'esprit* de l'article entend certainement délivrer Bâle du voisinage de tout ouvrage de fortification permanente, rive gauche ou droite peu importe. Il est facile cependant de soutenir le contraire en disant que Huningue était un objet d'inquiétude pour Bâle uniquement par le fait qu'elle appartenait à la France, à cette France remuante qui venait de bouleverser l'Europe jusqu'au moment où elle fut terrassée par les efforts réunis des alliés.

Remarquons ce rayon de trois lieues, soit 43 353 mètres ; c'est une large mesure, car cela faisait à cette époque plus de trois portées de canon. Istein, nous l'avons vu, est à 41 000 mètres du centre de la ville, c'est une portée de canon pour les grosses pièces de forteresse, mais nous ne pouvons plus qu'accepter ce voisinage.

Par contre il serait bon de faire à temps les démarches diplomatiques nécessaires pour obtenir si possible du gouvernement allemand l'assurance formelle que l'on abandonne *définitivement* tout projet d'ouvrage fortifié quelconque sur la hauteur de Tüllingen, cette position *qui est en partie sur notre territoire*. — Fortifier Tüllingen c'est presque nous prendre Bâle, et c'est en tous cas l'exposer fatalement à une violation de son sol lors d'un conflit entre l'Allemagne et la France.

Le colonel Weber a proposé dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* d'élever autour de Bâle un groupe d'ouvrages de style permanent se complétant et se soutenant réciproquement.

Ce facteur de résistance donnerait certainement à réfléchir à un chef qui pèserait la question d'un passage en Suisse, car notre position ne s'enlèverait pas comme cela de haute main ;

il faudrait l'investir et un investissement suppose non seulement l'immobilisation de beaucoup de monde, mais aussi beaucoup de temps. L'ennemi ne pourrait, d'autre part, ignorer cette position sans compromettre son flanc. Il faudra même qu'il commence par se couvrir de ce côté-là. Tout cela serait pour nous du temps gagné, ce qui peut être précieux, car les événements marchent vite et si une solution favorable intervient avant que nous nous soyons laissé entamer, nous pouvons, après la crise, présenter nos réclamations en Etat qui a su se faire respecter. — Bâle est sur deux fronts. Il serait ainsi notre point d'appui sur l'aile gauche dans un cas, sur l'aile droite dans l'autre. Il faut donc prévoir les deux éventualités et cela augmente d'autant les difficultés; mais nous avons assez de spécialistes en la matière qui feraient pour le mieux.

Le colonel Wille, écrivant dans le même journal, considère la réorganisation militaire comme plus pressante. Tout en reconnaissant les progrès accomplis, il constate que nous ne pourrions guère arriver à mieux avec l'organisation actuelle. L'instruction acquise en six semaines par un travail à haute pression ne pénètre jamais assez profondément pour qu'elle résiste à une interruption de deux ans. Il faut chaque fois recommencer, pour l'instruction comme pour l'entraînement, et la durée de nos cours y suffit à peine. Or, en cas de conflit, on ne nous accordera certainement pas dix-huit jours de cours de répétition avant la première action.

A notre avis les deux propositions soulevées par la question de Tülingen devraient entrer en voie d'exécution. L'une n'exclut pas l'autre et toutes deux tendent à remédier à un point faible de notre défense nationale.

Cependant, si le souverain nous met le marché à la main et nous dit : « L'une des deux si tu veux, mais pas les deux à la fois », nous donnerons naturellement le pas au perfectionnement de l'armée.

Et il est fort à craindre en effet qu'on ne nous accorde pas les deux solutions; leur simple énoncé a suffi pour soulever des objections contre l'une et l'autre. Il règne actuellement un fâcheux courant, un parti pris d'obstruction, non pas seulement contre toute innovation, mais même contre tout progrès militaire. — Nous montrons trop d'indifférence contre ce courant; nous laissons leurrer le peuple, qui n'entend jamais qu'une

cloche et toujours la même ; nombre de lecteurs de cette *Revue* seraient à même dans leur vie publique de faire entendre l'autre cloche ; pourtant il est très rare qu'elle résonne. Faisons comprendre à nos concitoyens que lorsque tous nos voisins se préparent sans trêve ni relâche, nous ne pouvons demeurer en arrière.

Luttons aussi contre une autre tendance, celle de croire que nous avons atteint le faite et que notre armée est à la hauteur de toutes les situations.

Honneur, honneur aux artilleurs vaudois,
Qui font trembler les peuples et les rois.

Ce refrain chanté jadis aux avant-revues de célèbre mémoire n'est plus connu de la jeune génération. Il était le produit d'une gaité bon-enfant ; cependant il nous est resté beaucoup de cet optimisme facile, qui est dans le caractère non seulement de l'artilleur vaudois, mais de tous les Suisses, surtout en ce qui touche notre armée. Nous l'aimons beaucoup, notre armée, mais nous l'aimons mal, car nous n'en voulons dire et croire que du bien ; nous fermons les yeux sur ses lacunes et ses défauts. Nous finissons par nous procurer l'illusion que nous avons atteint la perfection.

Disons-nous bien que la situation se modifie sans cesse à notre désavantage. Les armées voisines ne perdent rien en qualité et elles augmentent en effectifs ; des forts s'élèvent à tous les passages ; les armements deviennent toujours plus formidables. Dans ces conditions, le pays ouvert court les plus grands dangers s'il néglige sa défense nationale et relègue son armée à l'arrière-plan, au lieu de prouver par sa vie politique et militaire sa ferme résolution de se faire respecter et d'avoir pour défendre son honneur et son sol une armée *toujours prête et bien prête*.

L'affaire de Tülingen est un garde-à-vous. Tenons-en compte.

DELESSERT, capitaine.
